

RCS : ARRAS

Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01199

Numéro SIREN : 814 075 735

Nom ou dénomination : WALCO 92

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 5464



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si vous êtes une entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)					

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT	Aire de Rumaucourt AUTOROUTE A26 62860 MARQUION
SIRET 81407573500013	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	GREFFE DU TRIBUNAL
entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
02 AOUT 2018	
Indiquer les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

DE COMMERCE D'ARRAS	
SIRET	

ACTIVITE	STATION SERVICE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-----------------	-----------------	--

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
			5 046
Bénéfice imposable à 15%			

Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Cotisations nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 30/04/2018
	Lieu: RUMAUCOURT
	Qualité et nom du signataire: Gérant
Tél:	Signature: ZEIDAN WALID

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

SHELL

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

F18 VAL DE GRACE 78140 VELIZY VILLACOUBLAY
RN 118 91400 SACLAY
LA PRAIRIE A86 92700 COLOMBES

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

gnation de l'entreprise Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

sse Aire de Rumaucourt AUTOROUTE A26 62860 MARQUION

FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
HOUCHANI FADI DEPUTY					1 RUE DES SOLITAIRES 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS			
LEMAIRE SYLVIE Responsable de Station					5 RUE JEAN ZAY 62217 ACHICOURT			
MASKEEN SOHAIL Responsable de Station					77 RUE DES GROUES 95490 VAUREAL			
BNOTO GBOGOU LAZARE HOTE(SSE) DE VENTE POLYVALENT					1 SQ LENINE 93100 MONTREUIL			
LEQUEUX SEVERINE RESPONSABLE ADJOINTE					44 RUE DE LA REPUBLIQUE 62000 ARRAS			
MUMTAZ ABID MAHMOOD EMPLOYE DE STATION POLYVALENT					14 VICTOR HUGO 91700 FLEURY MEROGIS			
CREPELIERE JULIEN EMPLOYE STATION POLYVALENT					10 BD PIERRE BROSOLETTA BAT A1 91290 ARPAJON			
MOUKOURI CHARLES HOTE(SSE) DE VENTE POLYVALENT					4 B RUE VICTOR HUGO 91300 MASSY			
MUKHTAR AHMAD EMPLOYE DE STATION POLYVALENT					6 RUE D'ALEMBERT 95190 GOUSSAINVILLE			
MASSET JOSETTE HOTE(SSE) DE VENTE POLYVALENT					2 QUAI MAGNE 94480 ABLON SUR SEINE			
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
30 390				30 390				30 390
29 325				29 325				29 325
26 892				26 892				26 892
26 221				26 221				26 221
23 767				23 767				23 767
22 449				22 449				22 449
22 206				22 206				22 206
21 437				21 437				21 437
20 990				20 990				20 990
20 729				20 729				20 729
244 406				244 406				244 406

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
adeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 €		
ar bénéficiaire (toutes taxes comprises)		7 161
rais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		7 161
total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11 :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 12	
de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) 11	251 567	- de l'exercice 2017 11	(5 046
de l'exercice précédent 11	268 324	- de l'exercice précédent 11	5 865
Nom et qualité du signataire ZEIDAN WALID Gérant			
A RUMAUCOURT le 30/04/2018 Signature,			

es montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Aire de Rumaucourt		62860 MARQUION	
Durée de l'exercice précédent* 15		Néant ☐	
Numéro SIRET* 8 1 4 0 7 5 7 3 5 0 0 0 1 3			
		Exercice N clos le, 31 12 20 17	
		N-1 31 12 20 16	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	AC
Frais de développement *		CX	CQ
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG
Fonds commercial (1)		AH	AI
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM
Terrains		AN	AO
Constructions		AP	AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS
Autres immobilisations corporelles		AT	AU
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières*		BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.0.....0.00.....)	DA 10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 33 283	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 27 144	34 283
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 71 426	44 283
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 44	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 43 562	33 025
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 108 887	122 116
	Dettes fiscales et sociales	DY 152 427	149 609
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 101 257	95 080
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 406 178	399 830
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 477 604	444 112
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 406 178	399 830
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 232 967	FB	7 344	FC	1 240 311	1 320 74	
	Production vendue	{							
								biens*	FD
	services*	FG	742 855	FH	57 776	FI	800 631	945 31	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 975 822	FK	65 120	FL	2 040 942	2 266 05	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	19 728	19 82	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	2 060 670	2 285 87
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	585 375	719 73
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(31 882)	(134 26
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	9 084	22 41
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	25 670	25 32
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	610 956	702 52
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	29 075	44 74
	Salaires et traitements*						FY	609 698	650 13
	Charges sociales (10)						FZ	189 177	199 52
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{		- dotations aux amortissements*		GA	3 121	3 45	
				- dotations aux provisions		GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	28 667	28 49
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 058 941
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 729	23 78
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)							GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		0
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)							GU		0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV		(0)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 729	23 78

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

		Exercice N		Exercice N-1
EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 000	5 843
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		6 534
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	30 000	12 376
EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 585	1 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 585	1 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	25 415	11 376
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		880
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	2 090 670	2 298 249
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 063 527	2 263 966
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	27 144	34 283
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	35 699	30 101
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 1 589 obligatoires A9 34 110			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
PRODUIT EXCEP SHELL		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITE				30 000
FORMATION PRO CONTINUE			3 200	
			1 385	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant		
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	6 414	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 349	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	7 763	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					1Q		1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	7 763	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	6 414	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	1 349	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	7 763	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IO		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F			
TOTAL IV					I3		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	7 763	
										ØM	7 763	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET SECCA EXPERTISE

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURTNéant ☒ *

ADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
5 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
0 TOTAUX						

- 1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- 2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- 3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- 4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- 5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-
=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURTNéant ☐.*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	3 235	QA	2 671	QB		QC	5 906
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	224	QM	450	QN		QO	674
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 459	QV	3 121	QW		QX	6 580
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	3 459	ØP	3 121	ØQ		ØR	6 580

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET SECCA EXPERTISE

signature de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☒ *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1		2		3		4	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
	- corporelles	6E	6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
	- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
	- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA	
		7C	UB		UC		UD	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			UE		UF			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF			
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'un an

3

DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	6 917	6 917			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	7 901	7 901			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	40 844	40 844			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 204	3 204			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 654	9 654			
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX		VT	68 520	68 520	VU	VV	
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	44	44		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	24	24		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	108 887	108 887		
Personnel et comptes rattachés		8C	45 516	45 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 552	67 552		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 662	10 662		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	28 697	28 697		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	43 539	43 539		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	101 257	101 257		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	406 178	406 178	VZ	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
s explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Signature de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	27 144	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		XE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	3 200	
	Amendes et pénalités		WJ		3 200		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		XY		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										I7		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										K7		
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		I8		
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										ZN
		- imposées au taux de 0 %										WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme										WO	
		- Plus-values soumises au régime des fusions										XR	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												WQ	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		Y1			
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		Y3			
Intégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												WR	30 344
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												WS	
TOTAL I												WT	

I. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WV	
Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WH	
		- imposées aux taux de 0 %										WP	
		- imposées aux taux de 19 %										WW	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										XB	
		- imputées sur les déficits antérieurs										I6	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												XA	
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						ZY			
Produit net des actions et parts d'intérêts :												XD	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												XF	
Majoration d'amortissement *												XS	
Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA			
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XG	35 390
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
TOTAL II												XH	35 390

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI				XJ	5 046		
		déficit (II moins I)		ZL				XL			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	5 046

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

31/12/20:

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☐ *

SUIVI DES DÉFICITS

déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	5 046
total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 046

I. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	57 815
---	----	--------

II. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	1 000			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	34 283		- Autres réserves	ZD	33 283				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	34 283		Report à nouveau	ZG					
								(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	34 283
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	9 836	6 737				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	376 432	425 581				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	44 183	60 304				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	9 446	9 880				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	171 059	200 025				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	610 956	702 527				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 738	30 291				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	26 338	14 459				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	29 075	44 749				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	269 521	305 879				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	145 025	176 875				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	539 731					
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

signature de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☒ *

- DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)				(A)	(B)	(C)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)					(ventilation par taux)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶*	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19%, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Néant ☒

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

16

aire obligatoire (art. 53 A
de Général des Impôts)

signature de l'entreprise : Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT								Néant ☐ *	
entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :									
exercice ouvert le : 01/01/2017				et clos le : 31/12/2017				Durée en nombre de mois	
								1	2
Chiffre d'affaires de référence CVAE									
ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	2 040 942
devances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK	
plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL	
facturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT	
TOTAL 1								OX	2 040 942
Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	19 728
production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE	
inventions d'exploitation reçues								OF	
variation positive des stocks								OD	6 212
transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	
entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT	
TOTAL 2								OM	25 940
I- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
charges								ON	594 459
variation négative des stocks								OQ	
services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	234 524
loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS	13 880
plus-values déductibles de la valeur ajoutée								OZ	
autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	28 667
charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU	
fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9	
moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY	
TOTAL 3								OJ	871 530
V- Valeur ajoutée produite									
calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	1 195 352
V/- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).								SA	1 195 352
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	2 040 942	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	26
Période de référence				GY	01/01/2017	GZ	31/12/2017		
Date de cessation				HR					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs									
Effectif moyen du personnel * :								YP	26
dont apprentis								YF	
dont handicapés								YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.									
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

8 1 4 0 7 5 7 3 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

ADRESSE (voie)

Aire de Rumaucourt

AUTOROUTE A26

CODE POSTAL

62860

VILLE

MARQUION

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

ZEIDAN

Prénom(s)

WALID

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

080970

N° Département

99

Commune

KALAMOUN

Pays

LIBAN

Adresse :

N°

2

Voie

Rue Edmond About

Code postal

92350

Commune

LE PLESSIS ROBINSON

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

annuaire obligatoire
à l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

8 1 4 0 7 5 7 3 5 0 0 0 1 3

NOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

RESSSE (voie)

Aire de Rumaucourt

AUTOROUTE A26

DE POSTAL

62860

VILLE

MARQUION

OMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Date 06/05/2018	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 010869 Société WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT Aire de Rumaucourt AUTOROUTE A26 62860 MARQUION	Référence	Page 1
Collaborateur PMA MSU MSU		Exercice 01/01/2017 31/12/20	

[illegible]

WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT

Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Au capital de 10000 Euros

Aire de Rumaucourt

62860 MARQUION

R.C.S. d'ARRAS N° 8140 75 735

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille dix-huit,
Et le premier juin à quatorze heures,
A MARQUION

Monsieur Walid ZEIDAN Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales détenues dans la Société à Responsabilité Limitée à associé unique WALCO 92 SIEGE RUMAUCOURT au capital de 10000 euros,
Associé unique et seul Gérant de ladite Société a préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Walid ZEIDAN, Gérant, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

Le rapport de gestion établi par Monsieur Walid ZEIDAN, Gérant, relate les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique, Monsieur Walid ZEIDAN a pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- L'affectation des résultats dudit exercice.
- La constatation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos 31/12/2017, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 27 143,55 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER	AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES
<u>RESULTAT NET</u>	<u>DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES</u>
BENEFICE 27 143,55 €	RESERVE LEGALE € AUTRES RESERVES 27 143,55 € RESERVES REGLEMENTEES REPORT A NOUVEAU €
<u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>
SUR PRIME SUR RESERVE LEGALE SUR REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR €	DIVIDENDE GLOBAL €
TOTAL 27 143,55 €	TOTAL 27 143,55 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2017, Monsieur Walid ZEIDAN a perçu une rémunération nette au titre de ses fonctions de gérant de : 54 300,00 Euros. Les cotisations obligatoires s'élèvent à un montant de 26 910,00 Euros et les cotisations facultatives à un montant de 8 789,00 Euros.

A compter du nouvel exercice, Monsieur Walid ZEIDAN envisage de percevoir une rémunération mensuelle, au titre de ses fonctions de gérant, d'un montant de 4 525,00 euros, pour l'exercice 2018.

Le Gérant pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

w2

CINQUIEME DECISION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 233 quinquies du code général des impôts, la collectivité des associés approuve que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 3 200,00 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme du procès-verbal des présentes délibérations en vue d'accomplir au Greffe du Tribunal de Commerce, les formalités relatives au dépôt des comptes annuels et des documents visés par l'article 44-1 du décret N° 67.236 du 23 mars 1967.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

Pour servir et valoir ce que de droit.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'L'associé unique'.